HAL
open science

Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2010, Université Bordeaux 4. hceres-02035630

HAL Id: hceres-02035630

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035630v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences– Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 4 - Montesquieu

Demande n° S3110050544

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence d'Administration économique et sociale (AES) de l'Université Bordeaux 4 - Montesquieu entend délivrer une formation pluridisciplinaire dans les domaines des sciences sociales, de l'économie, du droit et de la gestion à des étudiants se destinant principalement à des masters tournés d'une part vers le droit public et l'administration territoriale, l'économie et les sciences sociales, et d'autre part vers la gestion, le droit des affaires et le droit social. Elle prépare aussi aux concours de l'administration publique et de l'enseignement. Elle permet enfin des sorties intermédiaires vers des formations courtes dans ces domaines, ainsi qu'une entrée directe sur le marché du travail.

Avis condensé

- Avis global (entre 10 et 15 lignes) :

L'appréciation portée sur la licence AES est bonne : la mention présente un caractère d'emblée pluridisciplinaire, qui aboutit à un choix de masters large, allant du droit public à la gestion, en passant par l'économie et les sciences sociales. De ce fait, les quatre semestres initiaux juxtaposent des enseignements tournés vers l'ensemble de ces disciplines, en leur ajoutant des enseignements «transverses» en informatique, langue et projet professionnel. La différenciation réalisée en L3 entre deux parcours et quatre options permet de différencier les voies d'orientation des étudiants, soit vers des masters et/ou professions d'administration générale croisant droit et sciences sociales et économiques, soit vers des professions d'administration des entreprises croisant formation juridique et gestionnaire. La formation est bien adaptée à un public étudiant issu des bacs ES et STT, en leur proposant des alternatives par des sorties intermédiaires vers des formations courtes ou par un accès direct au marché du travail. Elle permet aussi de limiter le taux d'échec, qui reste encore élevé, par des dispositifs de soutien, d'accompagnement et de réorientation. Le caractère pluridisciplinaire de la formation a une contrepartie négative, à savoir le caractère général des connaissances acquises dans chacune des disciplines, même à l'issue de chacun des parcours. De ce fait, la possibilité d'une entrée directe sur le marché du travail semble très limitée. L'aboutissement naturel de la formation reste bien l'entrée dans des masters correspondant aux différents parcours, pour lesquels les étudiants se trouveront en concurrence avec des étudiants issus de licences plus spécialisées. Cette caractéristique, inévitable, de la formation semble cependant ne pas avoir d'effet sur l'insertion des étudiants en master.

- Points forts :
  - Pluridisciplinarité réelle des enseignements et des parcours.
  - Suivi des étudiants et ouverture du choix des étudiants.
  - Possibilité de sorties intermédiaires.

- Points faibles :
  - Faiblesse du volume des enseignements sur les compétences additionnelles en L1 et L2.
  - Statut différent des distinctions en options avec notamment une distinction artificielle entre les options du parcours Administration et gestion des entreprises (dont la seule différence est de substituer un stage à des enseignements disciplinaires qui se trouvent ainsi allégés en S5) tandis que les distinctions entre options au sein de l'autre parcours sont plus conséquentes.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

On repère parfois quelques manques de cohérence entre les titres et les contenus de certaines UE, comme les UE 1.1, 2.1, 3.1 présentées comme des UE d'économie et de gestion, mais qui y intègrent des techniques quantitatives. Il conviendrait de trouver des titres d'UE plus en accord avec leur contenu, comme « Outils de l'analyse économique et de la gestion » ou « Outils et méthodes de l'analyse économique ».

Il serait nécessaire de modifier la référence aux spécialités faites dans le dossier général, car les spécialités ne sont pas autorisées dans les mentions AES. De plus, concernant l'architecture en parcours et options, telle que présentée dans la maquette détaillée, il conviendrait de veiller à une meilleure harmonisation du poids des différenciations faites entre les options. La différence ne porte que sur le stage au sein du parcours Administration et gestion des entreprises et est beaucoup plus conséquente au sein de l'autre parcours suggérant qu'une organisation en trois parcours pourrait être pertinente.

Un effort vers le développement des enseignements concernant les compétences additionnelles (langue et informatique en particulier) serait bienvenu.

Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

La licence présente une bonne répartition des responsabilités entre le responsable de la formation, son directeur d'études et les responsables d'années et de parcours, même si souvent ce sont les mêmes personnes qui cumulent ces différentes fonctions. Dans l'ensemble, on observe un souci constant de l'insertion des étudiants en master ou dans d'autres formations, ainsi que des résultats des procédures d'évaluation de la formation par les étudiants. On peut regretter l'absence d'un comité de pilotage, qui permettrait de faire le point à échéances régulières sur le fonctionnement de la licence.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de la licence repose sur un tronc commun multidisciplinaire qui permet à l'étudiant de définir son projet professionnel et de le conduire soit à intégrer des masters dans les disciplines du droit, de l'économie ou de la gestion, soit à envisager une sortie intermédiaire vers des formations courtes. La formation permet aussi aux étudiants d'envisager des candidatures aux concours de la fonction publique et de l'enseignement. Sur les deux premières années, on observe un équilibre entre, d'une part, les enseignements juridiques et sociaux, et, d'autre part, les enseignements d'économie et de gestion. En revanche, la part des enseignements consacrés aux compétences « transverses », notamment aux langues et à l'informatique, reste très faible, de même que les choix d'options sur les deux premières années de la licence. Les étudiants disposent de choix beaucoup plus variés en L3, avec 2 parcours, déclinant de plus des choix d'options variés et

avec une part d'enseignement « transverses » plus importante. Cette large possibilité de choix permet ainsi aux étudiants d'adapter leur formation aux masters auxquels ils envisagent de candidater. A ce propos, on trouve différents intitulés de l'architecture de la licence dans le dossier. Il serait nécessaire de supprimer la référence aux spécialités (non autorisées en AES) qui est faite dans la demande d'habilitation pour garder partout la référence aux parcours telle que dans le détail de la maquette.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Les dispositifs d'aide à la réussite sont principalement concentrés sur la première année de la formation grâce à la présence d'enseignants référents, de soutien au rattrapage en L1 et de tutorat d'accompagnement. Des «enseignements dirigés», complémentaires aux travaux dirigés, sont assurés aussi en première année pour approfondir les cours et les TD. Une mention doit être faite au « semestre rebond » qui permet à des étudiants en échec en S1 de se remettre à niveau au second semestre pour reprendre l'année suivante en première année. Ces dispositifs semblent avoir exercé un effet favorable sur le taux de réussite aux examens, qui reste encore globalement faible. En revanche, le taux d'abandon en première année reste durablement élevé, et même en légère augmentation.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

La licence présente une bonne articulation avec les masters de l'Université Bordeaux 4 et fournit aux étudiants de chacun des parcours une formation leur permettant de suivre les enseignements de masters d'autres universités dans les mêmes spécialités. La possibilité de sorties intermédiaires vers des licences professionnelles de l'Université Bordeaux 4 ou d'autres universités et vers l'année spéciale d'IUT fait partie intégrante de la formation, qui regroupe des étudiants n'ayant pas toujours vocation ou motivation pour aller jusqu'au niveau master. Enfin, la formation ouvre aussi les étudiants aux concours de la fonction publique et de l'enseignement, avec notamment la possibilité de suivi d'un module de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en L2 et L3.